

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 mai 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 28 mai 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11h 15 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

246-05-2012

1. Administration

1.1 Règlement municipaux

1.1.1 Offres de service - Règlement de concordance

2. Ressources financières

2.1 Rapports des dépenses

2.2 Rapports des salaires

3. Ressources humaines

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Terrain matricule 3915 89 4012

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Rapport d'orientation chemin du Nordet

8. Service à la collectivité

8.1 Politique familiale

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 mai 2012

1. Administration

1.1 Règlement municipaux

1.1.1 Offres de service - Règlement de concordance

247-05-2012

CONSIDÉRANT le besoin d'une assistance professionnelle pour la rédaction des règlements de concordance au Règlement 256-2011 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides (antennes et tours de télécommunication);

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de l'entreprise URBA+Consultants au montant de 1 590 \$ taxes en sus afin d'effectuer la rédaction des règlements de concordance selon une proposition en date du 16 mai 2012.

ADOPTÉE

2. Ressources financières

2.1 Rapports des dépenses

Cette rubrique est reportée.

2.2 Rapport des salaires

Cette rubrique est reportée.

3. Ressources humaines

Aucun sujet sous cette rubrique.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Terrain matricule 3915 89 4012

248-05-2012

Il est proposé par monsieur Denis Deautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une offre d'achat ferme et finale de 30 000 \$ pour l'achat du terrain matricule 3915 89 4012 par la Municipalité de Val-des-Lacs. Un délai de deux semaines est accordé pour répondre à la présente offre.

La signature du contrat devant être au mois de janvier 2013.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 mai 2012

7. Gestion du territoire et du milieu
7.1 Rapport d'orientation chemin du Nordet

249-05-2012

CONSIDÉRANT les démarches de la Municipalité afin de permettre la mise en valeur des terres publiques dans le secteur du Nordet situé dans le canton d'Archambault de la circonscription foncière de Terrebonne comprenant :

Les lots 36 à 49 Rang 11;
Les lots 37 à 51 Rang 12;
Les lots 37 à 51 Rang 13;
Les lots 34 à 47 Rang 8;
Les lots 34 à 47 Rang 7;
Les lots 34 à 47 Rang 6;
Les lots 34 à 47 Rang 5;
Les lots 34, 35 et 41B Rang 4;
Les lots 34 et 36 Rang 3.

CONSIDÉRANT la formation du comité de travail – Orientation de développement – secteur Nordet composé de :

Monsieur Serge Vaugois, directeur régional, ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) de la région de l'Outaouais;
Monsieur Jacques Supper, directeur général du Conseil régional des élus des Laurentides (CRÉ);
Monsieur Paul Calcé, directeur général du Centre local de développement des Laurentides (CLD);
Monsieur Louis Allie, chargé de projet pour la forêt de proximité;
Monsieur Raymond Mcnamara, ingénieur forestier de la firme Cima;
Monsieur Richard Carignan, ingénieur forestier, MRNF;
Monsieur Richard Morin, urbaniste, MRC des Laurentides;
Monsieur Gilles Séguin, ingénieur forestier, MRC des Laurentides
Madame Berthe Bélanger, mairesse, Municipalité de Val-des-Lacs;
Monsieur Jacques Pelletier, conseiller, MRNF de la région des Laurentides.

CONSIDÉRANT l'émission d'un mandat par le MRNF à la compagnie CIMA représentée par monsieur Raymond Mcnamara, ingénieur forestier afin de réaliser une étude d'orientation et de développement du secteur du Nordet avec les objectifs suivants :

1. Effectuer une veille d'information sur les modes de gestion de territoires similaires en Amérique du nord;
2. Proposer des orientations de développement pour le secteur du Nordet;
3. Proposer un plan concept des principales vocations du territoire;
4. Prévoir un régime d'activités et d'autorisations;
5. Proposer des modalités de cohabitation récréo-forestières.

CONSIDÉRANT la présentation de recommandations au paragraphe 3.2 du projet préliminaire présentant deux postes d'accueil dont l'un, dans la Municipalité du Lac-Supérieur qui n'est même pas situé sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Lacs;

COMPTE TENU QUE le développement de la Municipalité de Val-des-Lacs doit pouvoir compter sur des retombés économiques sur son territoire par son territoire;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 mai 2012

COMPTE TENU de la résolution numéro 461-09-2010 de la Municipalité demandant d'être impliqué dans le développement du secteur du Nordet;

COMPTE TENU d'une subvention de 2,4 millions de dollars accordée à la Municipalité de Lac-Supérieur pour développer son noyau villageois dont un poste d'accueil se voit intégré dans les propositions du consultant, monsieur Raymond McNammara;

COMPTE TENU de la connaissance de la volonté de Val-des-Lacs à développer son territoire par la MRC des Laurentides par l'intermédiaire notamment de monsieur Richard Morin;

COMPTE TENU de la connaissance de la volonté de Val-des-Lacs à développer son territoire du Nordet par le CLD des Laurentides par l'intermédiaire notamment de messieurs Louis Allie et Paul Calcé;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'un poste d'accueil dans le secteur de Val-des-Lacs n'est supporté par aucun financement ou participation financière à un plan de développement mettant ainsi notre développement en péril au profit de la Municipalité de Lac-Supérieur par un déséquilibre dans sa planification subventionnée;

CONSIDÉRANT QUE même si la localisation d'un poste d'accueil pour développer le territoire du Nordet ne fait pas partie du mandat du consultant, nous devons de toute évidence reconnaître qu'il s'agit d'un enjeu majeur au bon développement de ce secteur afin de que les retombées économiques puissent rapportées à la municipalité dont le territoire fait partie;

CONSIDÉRANT QUE les terres publiques du secteur du Nordet représentent environ 50 % du territoire de Val-des-Lacs;

COMPTE TENU QUE la Municipalité de Val-des-Lacs n'a pas bénéficié de « l'effet Tremblant » comme certaines municipalités voisines et doit s'assurer que des conditions soient propices au développement de son territoire à l'avenir;

COMPTE TENU QUE le développement de Val-des-Lacs réside exclusivement dans la mise en valeur de sa nature et de ses activités extérieures;

COMPTE TENU du potentiel de développement des activités avec encadrement et sans encadrement que Val-des-Lacs pourraient bénéficier dans une bonne planification de son territoire;

COMPTE TENU de l'implication de la Municipalité auprès des organismes œuvrant dans le secteur du Nordet, notamment auprès d'Inter-Centre et Accès Nature Lac-Supérieur;

CONSIDÉRANT l'effort entrepris par la Municipalité de développer des activités dans le secteur du Nordet, notamment au moyen de rencontre avec des promoteurs de projets récréo-touristiques le 18 août 2011 dont messieurs Richard Morin et Louis Allie avaient assistés;

COMPTE TENU de la présence de la Municipalité de Val-des-Lacs dans le cadre d'une consultation municipale sur la mise sur pied d'une Forêt de proximité MRC des Laurentides le 18 août 2011 à laquelle la

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 mai 2012

Municipalité avait fait part de sa volonté de développer le territoire du Nordet en présence de messieurs Richard Morin et Louis Allie;

Il est proposé par Madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité :

De rejeter les propositions du rapport préliminaire par la firme CIMA;

De demander que les orientations soient développées dans une véritable stratégie et planification de développement du territoire de Val-des-Lacs;

De demander au MRNF et à la MRC des Laurentides d'analyser les retombées économiques pour la Municipalité de Val-des-Lacs par le secteur du Nordet qui fait partie de son territoire;

De faire parvenir un copie des présentes au MRNF, au député de Bertrand, monsieur Claude Cousineau ainsi qu'à monsieur Clément Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

ADOPTÉE

250-05-2012

COMPTE TENU DE la résolution 249-05-2012;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité que la MRC des Laurentides appuie la Municipalité de Val-des-Lacs dans une planification des orientations et une stratégie de développement du Nordet prioritairement pour sa communauté.

ADOPTÉE

251-05-2012

COMPTE TENU DE la résolution 249-05-2012;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Sylvain Michaudville, directeur général afin qu'un consultant soit proposé pour supporter le développement du territoire du Nordet dans une perspective réservée au développement économique de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité
8.1 Politique familiale

252-05-2012

CONSIDÉRANT l'attribution d'une subvention du Ministère de la Famille et des Aînés pour la réalisation de la démarche MADA et l'élaboration d'un plan d'action en faveur des familles et des aînés;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de l'entreprise Gestion conseil LL pour l'élaboration de la politique familiale et aînés au montant de 16 252.87\$.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 mai 2012**

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

253-05-2012

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11 h 40

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**